

**MASSENA PROPERTY**

F O N C I E R E

**MASSENA**

Paris, le 7 juin 2012

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE**

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

F O N C I E R E

**MASSENA**

INITIÉE PAR

**MASSENA PROPERTY**

FILIALE DU GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL



PRÉSENTÉE PAR

**CM=CIC Securities**

**PRIX DE L'OFFRE : 13,85 EUROS PAR ACTION FONCIÈRE MASSENA (COUPON DU DIVIDENDE 2011 DE 0,38 EURO PAR ACTION DÉTACHÉ)**

**DURÉE DE L'OFFRE : 10 JOURS DE NÉGOCIATION**

Le présent communiqué, établi conjointement par les sociétés Masséna Property et Foncière Masséna, est diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-27 2° et 3° et de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »).

**Avis important**

A l'issue de l'offre publique de retrait, la procédure de retrait obligatoire prévue par l'article L. 433-4 II du Code monétaire et financier sera mise en œuvre. Les actions Foncière Masséna qui n'auront pas été apportées à l'offre publique de retrait seront transférées le jour de négociation suivant le jour de clôture de l'offre publique de retrait à la société Masséna Property moyennant une indemnisation de 13,85 euros par action Foncière Masséna, nette de tous frais.

En application de l'article L.621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son Règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité de l'offre publique du 5 juin 2012, apposé le visa n°12-241 en date du 5 juin 2012 sur la note d'information conjointe aux sociétés Masséna Property et Foncière Masséna relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire portant sur les titres Foncière Masséna non encore détenus par les entités du groupe des Assurances du Crédit Mutuel agissant de concert.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables, des sociétés Foncière Masséna et Masséna Property ont été déposées auprès de l'AMF le 6 juin 2012.

La note d'information conjointe aux sociétés Masséna Property et Foncière Masséna visée par l'AMF ainsi que les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables, de Foncière Masséna et de Masséna Property sont disponibles sur les sites Internet de Foncière Masséna ([www.fonciere-massena.com](http://www.fonciere-massena.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

**Foncière Masséna**  
42, rue des Mathurins  
75008 Paris

**Masséna Property**  
34 rue du Wacken  
67000 Strasbourg

**CM-CIC Securities**  
Département Corporate  
6, avenue de Provence  
75441 Paris Cedex 09

*Ce communiqué ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Masséna Property et Foncière Masséna déclinent toute responsabilité en cas de violation par toute personne des règles locales qui lui sont applicables.*

#### **A propos de Foncière Masséna ([www.fonciere-massena.com](http://www.fonciere-massena.com)) :**

Cotée au compartiment B d'Euronext Paris, marché du Groupe NYSE Euronext, Foncière Masséna est une société foncière cotée. La Société est le véhicule d'investissement immobilier du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel. Au 31 décembre 2011, le patrimoine de Foncière Masséna était composé de 126 immeubles répartis entre 3 classes d'actifs : bureaux, commerces et résidentiel. Le portefeuille, d'une valeur de 1 036 M€, représentait une surface de plus de 300 000 m<sup>2</sup>.

**Compartiment B d'Euronext Paris, marché du Groupe NYSE Euronext - ISIN : FR0000037210**

Mnémonique : SOCM

#### **Relation Investisseurs :**

NewCap.  
Emmanuel HUYNH / Dusan ORESANSKY  
[fonciere-massena@newcap.fr](mailto:fonciere-massena@newcap.fr)  
Tél : 01 44 71 94 94

Foncière Masséna  
Olivier CHARDONNET / Stéphanie METAIREAU  
[fonciere-massena@acm.fr](mailto:fonciere-massena@acm.fr)  
Tél. : 01 44 71 55 30



Contact presse  
Foncière Masséna  
Brigitte FROHLICH  
[frohlibr@acm.fr](mailto:frohlibr@acm.fr)  
Tél. : 01 44 71 52 61